

COMMUNE de LACANAU
Département de la GIRONDE
Arrondissement de LESPARRE-MEDOC
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Date d'envoi de la convocation : 19 mai 2020

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 23 mai 2020

L'an deux mille vingt, le 23 du mois de mai à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de Lacanau s'est réuni en séance ordinaire, à l'Hôtel de Ville de Lacanau, sous la présidence de M. Laurent PEYRONDET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice: 27

Présents: 27

M. Laurent PEYRONDET, Mme Pascale MARZAT, M. Hervé CAZENAVE, Mme Alexia BACQUEY, M. Philippe WILHELM, Mme Sylvie LAVERGNE, M. Adrien DEBEVER, Mme Corinne FRITSCH, M. Cyrille RENELEAU, Mme Viviane CHAINE RIBEIRO, M. Jérémy BOISSON, Mme Jacqueline HOFFMANN, M. Alain BERTRAND, Mme Victoria FUSTER, M. Patrick MORISSET, Mme Catherine DUBOURG, M. Maxime PELLICER, Mme Amandine VIGNERON, M. Christian BOURRICAUD, Mme Anne ESCOLA, M. Jean-François BEAUCAMP, M. René MAGNON, M. Jean-Yves MAS, Mme Lydia LESCOMBE, Mme Hélène LEBLANC, M. Cyril CAMU et M. Neil PIOTON, Conseillers municipaux.

Absent et représenté: 0

Absent et non représenté: 0

Mme Alexia BACQUEY est élue secrétaire de séance.

## N°DL23052020-04: Election des adjoints

Rapporteur: Monsieur le Maire

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2,

CONSIDERANT que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un et la liste doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus,

Après un appel de candidature, la liste de candidats est la suivante :

1. Liste Adrien DEBEVER

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 27

Bulletins blancs ou nuls: 5

Suffrages exprimés: 22

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Liste Adrien DEBEVER, vingt-deux (22) voix

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurants sur la liste Adrien DEBEVER.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent dans le tableau ci-après :

| N°1 | Adrien DEBEVER   |
|-----|------------------|
| N°2 | Pascale MARZAT   |
| N°3 | Hervé CAZENAVE   |
| N°4 | Alexia BACQUEY   |
| N°5 | Philippe WILHELM |
| Nº6 | Sylvie LAVERGNE  |
| N°7 | Cyrille RENELEAU |
| Nº8 | Corinne FRITSCH  |

MAIRIE DE L'ESTANDON. Pour extrait certifié conforme.

Télétransmis le :

2 3 MAI 2020

N° 033 213 302 144 &

0523-2123052020-duet acte et informe que la présente déliberation peut faire l'objet d'un recours pour atif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en

Prefecture.

Publié le : 23/05/20

Notifié le :

Télétransmis à la Sous-Préfecture de Lesparre-Médoc le : 3365120

Le Maire Laurent PEYRONDET